

2020

Communauté de communes de
l'Île d'Oléron
RAPPORT D'ACTIVITÉ

DOLUS-D'OLÉRON – LA BRÉE-LES-BAINS – LE CHÂTEAU-D'OLÉRON
LE GRAND-VILLAGE-PLAGE – SAINT-DENIS-D'OLÉRON
SAINT-GEORGES-D'OLÉRON – SAINT-PIERRE-D'OLÉRON
SAINT-TROJAN-LES-BAINS



ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES



Le mot du Président



L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et de nombreux bouleversements pour chacun de nous, individuellement et collectivement.

Les élections municipales, et donc la mise en place de l'équipe communautaire, ont été perturbées, retardées, mais cet important moment de démocratie locale a tenu bon.

L'installation des nouveaux conseillers de la CdC a pu avoir lieu et j'ai eu pour ma part l'honneur d'en être élu président le 15 juillet 2020.

Immédiatement nous nous sommes mis au travail.

Ce mandat a débuté dans le second semestre de l'année sur un projet significatif de ce que nous voulons pour notre île. Il s'agit du dossier Oléron 2035, véritable feuille de route pour les quinze prochaines années. Au cours des trois derniers mois de cet exercice, nous avons organisé des séminaires et esquissé les axes stratégiques, les objectifs et les actions à mener pour notre territoire que nous voulons vivant, authentique, préservé, accueillant, innovant et exemplaire.

Ainsi 2020 porte en germe l'avenir. Mais l'élaboration d'un rapport d'activité nous parle plus du passé et de

ce qui a été accompli. Un passé récent, je l'ai dit plus haut, marqué par la COVID. Il a impacté directement la santé de certains d'entre nous, et indirectement l'économie, le tourisme et nombre de nos activités.

Vous lirez au gré des pages qui suivent à quel point nos services ont été eux aussi affectés par les divers confinements et restrictions. Vous lirez aussi de quelle manière ils se sont sans cesse adaptés à la situation afin d'assurer la permanence du service au public. Je pense à la régie Oléron déchets qui a veillé au bon déroulement de la collecte des ordures ; à la Maison des Entreprises qui a ouvert ses portes aux télétravailleurs et à une demande massive de coworking ; à l'accompagnement par la CdC des commerces des centres-bourgs... Chacun de nos agents, dans son secteur et dans tous les domaines de compétences de la CdC, a tout mis en œuvre pour que la vie de l'île soit le moins possible bouleversée.

Voici écrit le bilan de cette année qui, même douloureuse, grâce au travail de tous, permet d'envisager sereinement l'avenir.

Michel PARENT

Président de la communauté de communes de l'île d'Oléron

Sommaire

| | | | |
|---|---|-------|--|
| 2 | Édito du président | 9 | Gestion et réduction des déchets |
| 3 | Les élus communautaires | 10 | Enfance-Jeunesse |
| 4 | Gestion du littoral | 11 | Habitat - Santé - Social |
| 5 | Espaces naturels - Agriculture | 12 | Culture - Musées - Patrimoine |
| 6 | Développement économique | 13 | Équipements communautaires |
| 7 | Transports et mobilités | 14-15 | Bilan financier et personnel de la CdC |
| 8 | Territoire à Energie Positive (TEPos) - Développement durable | 16 | En images |

Les 30 élus communautaires

AU 15 JUILLET 2020



DOLUS D'OLÉRON

Madame BOUGNARD Valérie
Monsieur BRECHKOFF Thibault
Monsieur CLERGET Jean-Marie
Monsieur GENDRE Grégory

LE GRAND-VILLAGE-PLAGE

Madame CHARTIER Chantal
Monsieur ROBILLARD Patrice

LA BRÉE-LES-BAINS

Monsieur CHEVRIER Philippe
Monsieur MONNEREAU Patrick

LE CHÂTEAU D'OLÉRON

Monsieur BENITO GARCIA Richard
Monsieur FERREIRA François
Madame HUMBERT Micheline
Madame JOUTEUX Françoise
Monsieur PARENT Michel

SAINT-DENIS-D'OLÉRON

Monsieur HUOT Joseph
Madame JOYEUX Nathalie

SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

Madame DELHUMEAU-JAUD Fabienne
Monsieur LIVENAIS Patrick
Monsieur MAZERAT Adrien
Monsieur MORANDEAU Yannick
Madame RABELLE Dominique

SAINT-PIERRE-D'OLÉRON

Monsieur COIFFE Luc
Madame DELISEE Martine
Madame FROUGIER Sylvie
Monsieur GAZEU Patrick
Monsieur GUILBERT Eric
Monsieur RAYNAL Philippe
Monsieur SUEUR Christophe
Madame VITET Françoise

SAINT TROJAN-LES-BAINS

Monsieur GAILLOT Bruno
Madame VILLAUTREIX Marie-Josée

Bureau communautaire et délégations

Michel PARENT, Président de la Communauté de Communes, en charge de la Régie Musées et patrimoine, maire du Château-d'Oléron

Christophe SUEUR, maire de Saint-Pierre-d'Oléron,
• Développement économique, tourisme et attractivité
• Transports et mobilités

Dominique RABELLE, maire de St-Georges-d'Oléron, Espaces naturels, marais et agriculture durable

Patrice ROBILLARD, maire de Le Grand-Village-Plage, Enfance et jeunesse

Marie-Josée VILLAUTREIX, maire de Saint-Trojan-les Bains,
• Régie Oléron Déchets
• Développement durable

Thibault BRECHKOFF, maire de Dolus-d'Oléron, Habitat, santé, social

Philippe CHEVRIER, maire de La Brée-les-Bains, Équipements communautaires

Joseph HUOT, maire de Saint-Denis-d'Oléron,
• Littoral
• Vie associative et lien social

Gestion du littoral

Xynthia, 10 ans après : vers la résilience de l'île, travaux littoraux et travaux de mémoire

Malheureux anniversaire que celui du passage de la tempête Xynthia (27 février 2010) ! Il ne fut donc pas question en cette année 2020 d'en célébrer le souvenir mais d'en cultiver la mémoire.

La Communauté de Communes entreprend depuis des années des travaux dans le cadre de son vaste Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). Un programme qui en a dévoilé un autre de sensibilisation des habitants aux risques doublé d'un bilan des chantiers réalisés depuis 2011. Ce sont près de 15 M€ qui ont été mobilisés sur cette décennie à la sécurisation de l'île. Aux Allards à Dolus, à La Chevalerie au Château des études de conception de dispositifs de protection collective contre la submersion ; à St-Trojan la

réhabilitation de la digue en front de mer et la construction d'un muret anti-submersion ; à Boyardville le rehaussement de digues et la construction de murets anti-submersion.

Ateliers pédagogiques et conférences ont été programmés, même si en raison du confinement tous n'ont pu avoir lieu. La pose des panneaux, faisant état en images des lieux après la tempête et montrant ce que sont devenus Vert-Bois, St-Trojan, Boyardville ou La Perrotine après travaux, n'a quant à elle pas eu lieu. Il en va de même de l'exposition itinérante qui devait circuler dans les 8 communes du territoire.

On retiendra surtout que la CdC a développé une opération mémorielle, et au-delà une sensibilisation des Oléronais aux changements climatiques

et risques collatéraux. L'île sera d'autant plus résiliente que ses habitants seront conscients des risques, et que la collectivité aura amélioré leurs connaissances sur la question. Ainsi, dans l'éventualité d'une prochaine tempête, ne parlera-t-on plus de la même manière de l'avant, du pendant et de l'après.



Murets de Boyardville installés dans le cadre du PAPI

Et aussi...

- Programme Oléron Qualité Littoral (OQL) : 25 sites d'accueil du public retenus pour réhabilitation et travaux terminés à La Rémigeasse.
- 6 km de ganivelles entretenues et réparées à La Perroche, Matha, La Cotinière, La Fauche-Prère, Les Placelles, Domino, Plaisance, Les Seulières.
- Création d'aménagements de protection de la dune et de canalisation des flux piétonniers au sud de la Pointe de Prouard et à la Perroche.
- 20 plages équipées de bacs à marée. En 2020, 162 m³ de déchets récoltés.
- Nettoyage des plages par ONET : 32 tonnes de déchets ramassés en 2020 contre 19 tonnes en 2019.
- Sensibilisation aux micro-déchets (mégots) par Les Anes d'Oléron.
- 17 plages surveillées en période estivale (450 000 €).

Diagnostiques individuels de vulnérabilité : La CdC n'oublie personne face au risque

Le risque est collectif, et la CdC a réalisé des protections collectives dans le cadre du PAPI. Il est également, parfois, purement « individuel », en ce sens qu'il existe certains secteurs où des ouvrages collectifs ne sont pas réalisables. Or les habitants de ces secteurs exposés ont le droit d'être défendus d'égale manière, à hauteur de Xynthia +20cm. C'est ce à quoi veillent les élus communautaires qui là aussi assurent la sécurité des biens et des personnes. Ici la CdC a recours à des dispositifs de protections individuelles, parcelle par parcelle. Pourront être

installés de simples batardeaux et si nécessaire des toitures refuges. Un diagnostic gratuit a été lancé pour 216 bâtis potentiellement vulnérables. Tous ont été identifiés et leurs habitants contactés, principalement dans la moitié sud de l'île afin d'évaluer la réalité du risque individuel et de proposer les travaux idoines à mettre en œuvre. S'ils ont lieu, les coûts seront pris en charge par l'État à 80 %, CdC et conseil départemental s'engageant sur les 20 % restant, et donc la gratuité totale, pour la réussite de l'opération de réduction des risques d'inondation.

Espaces naturels - Agriculture

Des travaux de remise en état pour un marais vivant et actif

Sur le périmètre relevant de sa compétence en Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), la CdC a posé le diagnostic de la stratégie marais et des plans d'actions sont en cours d'élaboration. Ce que l'on couche sur le papier prend forme en divers travaux.

Ils sont d'autant plus considérables que les enjeux sont croisés. Car le marais est un peu la clé multiple de l'environnement insulaire. Lorsqu'il fonctionne correctement, il absorbe les eaux l'hiver et les restitue en période sèche. Il protège des inondations et son rôle est bien sûr capital en aquaculture, agriculture, saliculture, et dans les secteurs du tourisme et des loisirs. Côté santé, sans une bonne gestion hydraulique la qualité de l'eau se dégrade, la contamination bactériologique s'accélère, le développement d'algues aussi, les moustiques également. Enfin le marais est un espace écologique et patrimonial.

Les travaux ont été en conséquence : restauration et maçonnerie sur l'écluse « Couten » afin d'améliorer l'écoulement (37 000 €) ; réfection de la voûte en pierres patrimoniales de la vanne dite « des 25 » ; confortement des berges à l'aide de pieux en bois (25 000 €). Au total 62 000 € aidés à 60 % par le Département.

Sur le marais Nord-Douhet (La Brée/St-Georges) a eu lieu l'étude de confortement des berges du Riveau de l'Ecluse et l'installation d'une station de pompage/rejets.

Un curage de 1,8 km linéaire de chenaux a été effectué à Barnaçonne.

Sur le marais de La Perrotine, les berges du chenal du moulin au niveau de la prise Ebaupin à St-Georges ont été confortées en lien avec le maintien de l'activité économique salicole.

Sur le marais Sud, site pilote, une étude a été menée concernant la création d'une Association syndicale (AS) afin de travailler sur la stratégie d'intervention de la

CdC au sein des périmètres d'AS existantes pour entretenir et privilégier les relations avec les propriétaires.

Remettre le marais en état est un geste environnemental fort doublé d'un pari économique sur le développement de filières de diversification. Ainsi 97 aires saunantes ont été aménagées en 2020 pour 63 500 € de budget financés par le programme Oléron 21. Un saunier de plus s'est installé portant à 10 le nombre de professionnels en activité sur 450 aires saunantes de l'île.

A l'instar de la filière salicole, soutenue par la CdC, la crevette impériale, la salicorne, les algues et plantes sauvages comestibles, les fossés à poissons ont leur place dans un marais vivant.



Agriculture, de la friche à la fourchette : 30 ha reconquis en 2020

S'il y a des marais à l'abandon que la CdC reconquiert, il y a aussi des terres en friches vers lesquelles la communauté adopte la même démarche de recensement et d'achat. C'est un agent en charge du foncier agricole au sein de la CdC qui suit ces dossiers et qui renseigne et accompagne une éventuelle vente.

Le rachat de ces terres agricoles s'effectue selon la grille des prix du foncier agricole et naturel de l'île. Après un chantier de débroussaillage et réhabilitation, ces terrains sont ensuite destinés exclusivement à l'agriculture.

Souvent il s'agit de petites parcelles (de 0,15 à 4 ha) mais qui permettent de réunir des terres ou de les agrandir, et aux

agriculteurs et éleveurs de gagner du terrain sur plus de 30 hectares - les petites parcelles font les grandes surfaces ! Ces terrains sont attribués à des secteurs d'exploitation très variés : maraîchage, culture de plantes aromatiques et médicinales, élevage, pâturages d'ânes. La plus importante superficie, près de 14 ha de friches sur le marais de Trillou, est désormais valorisée par les écuries du Carbet.

Tout cela résonne pertinemment avec le Projet Alimentaire Territorial (PAT) qui souhaite notamment intégrer les productions locales, bio de préférence, à la restauration scolaire. En somme, de la friche... à la fourchette.

Et aussi...

- Gestion jour et nuit du marais Nord.
- Animation du site Natura 2000 « Dunes et forêts littorales ».
- Espaces naturels sensibles (ENS) : arrachage d'espèces invasives, débroussaillage dans les dunes, marais et parcelles à camper.
- Mise en place d'une signalétique spécifique « Conservatoire de l'abeille noire ».
- Lutte contre les nuisibles (rongeurs, frelon asiatique, chenilles processionnaires, écrevisse de Louisiane).
- Education à l'environnement, marées de sensibilisation à la pêche à pied.
- Inventaires et suivis écologiques de la faune et de la flore (gravelot à collier interrompu, héronnières).
- Participation à l'ouvrage « Plantes sauvages et comestibles de l'île d'Oléron ».

Développement économique

Montée en puissance du télétravail: doublement de l'espace coworking à la Maison des entreprises

Sous le coup de la crise sanitaire, certains ont dû momentanément cesser leur activité tandis que pour d'autres elle a redoublé d'intensité. Ainsi en fut-il à la Maison des Entreprises, sur la ZAE de St-Georges où, le télétravail étant devenu la règle, les télétravailleurs ont occupé en nombre l'espace de coworking.

2020 a débuté très calmement, conformément à une fréquentation classique dans les premiers mois de l'année et comme partout ailleurs sur un territoire économiquement soumis à la saisonnalité. Beaucoup de places étaient disponibles. Elles n'allaient pas le rester longtemps !

Dès l'annonce du confinement de mars, le téléphone a littéralement surchauffé. Dans un premier temps avec des interlocuteurs qui prenaient des renseignements, dans une seconde période, à partir du mois de juin, avec tout un monde déconfiné mais incité à travailler à la maison avec des enfants ne pouvant retourner à l'école. Si de mars à juin le télécentre s'est rempli de travailleurs sans enfants, à partir

de juin et jusqu'à la fin de l'année scolaire, ce furent des couples avec enfants qui, les ayant déposés en garde, venaient s'installer en journée à la Maison des entreprises. Celle-ci a fonctionné au gré de la crise et des annonces gouvernementales.

Les gestionnaires du lieu ont dû s'adapter, souvent dans l'urgence. Car comme l'établissement se remplissait et promettait d'être tout aussi au complet en juillet et août, décision fut prise de fermer aux réunions la grande salle qui leur était destinée pour aménager un second espace de coworking et ainsi doubler le nombre de places habituellement limité à six. L'été, en effet, arrivent des résidents secondaires, des couples dont l'un ou l'une exerce des responsabilités qui l'obligent à venir travailler quelques demi-journées par semaine.

Le profil des usagers s'en est trouvé changé. Avant la crise, c'est un public hétérogène qui fréquentait l'espace (étudiants, demandeurs d'emplois, chefs d'entreprises); avec la crise, ce sont majoritairement des cadres qui ont occupé l'endroit. Peut-être le reflet d'une population de l'île en passe de changer.

Malgré tous les efforts déployés, les murs n'étant pas élastiques, la Maison n'a pu absorber toutes les demandes. Elle a refusé du monde. Par rapport à 2019, lissée sur 2020, la fréquentation en coworking a bondi de + 175% et les recettes marquèrent une hausse de plus de 200% ! L'impact très fort de cet épisode sanitaire est directement lisible sur le résultat de l'exercice. Un petit creux de fréquentation fut constaté sur la période automnale, mais toujours très au-dessus des chiffres habituels en cette saison. Le bouche-à-oreille a fonctionné et la notoriété de la structure s'est considérablement élevée. Preuve qu'ouvrir des portes est une chose mais que le service, derrière cette porte, est à la hauteur des attentes. Dès janvier 2021, la tendance s'est confirmée et la fréquentation est remontée en flèche.

Ce fut donc une année très positive pour l'espace de coworking, et si la Maison a perdu quelques occupants à l'année, leurs bureaux ont rapidement pu être transformés en box de visio-conférence.

Et aussi...

- Extension de 15 lots commercialisés en septembre 2020 sur la Zone d'Activité Economique Les Seizins.
- Fin 2020, l'ensemble des ZAE de l'île héberge 111 entreprises.
- Taxe de séjour : 966 044 € encaissés en 2020 contre 1 193 632€ en 2019.

Importante baisse de la fréquentation touristique

Indéniablement, la crise sanitaire a aussi pesé sur la fréquentation touristique en 2020. Sans parler de la période de confinement ou de la restriction des 100 km (-95% en avril, -80% en mai), on constate sur l'île, au mois de juin, que la présence touristique a accusé un recul de 30% par rapport à 2019. Celui-ci annonçant la baisse mesurée au cœur de la période estivale (-15% de nuitées) ainsi que dans l'après-saison.

Du 1^{er} avril au 31 octobre, l'évolution globale des nuitées sur Oléron a chuté de 30%. Les chiffres oléronais ne sont pas tout à fait calqués sur ceux relevés au plan du département. La fréquentation de touristes français ayant au contraire bondi de 10% en Charente-Maritime n'a pas profité au territoire insulaire. Lequel a accueilli comme toujours une clientèle belge, mais en proportion très en-dessous de sa moyenne habituelle. Quant aux Britanniques, de retour à partir du 6 juillet, ils ont été remplacés en quatorzaine à partir du 15 août et sont, du coup, restés sur leur île à eux !

Transports et mobilités

Tout sur le vélo, tous à vélo !

La mobilité sur le territoire passe par les voies cyclables. Pour la CdC elles sont la liaison incontournable qui contribuera à la réduction des émissions carbone de l'île conforme à la démarche TEPos (Territoire à énergie positive). Et s'il est offert de pratiquer le vélo loisir ou sportif durant l'été et dans les déplacements touristiques, le réseau cyclable est chaque année développé et amélioré afin que son usage entre dans le quotidien des Oléronais, tout au long de l'année, et soit partie intégrante de leurs modes de déplacements.



Inauguration de la piste cyclable au Château-d'Oléron

C'est tout l'objet de la Transoléronaise, nouveau réseau cyclable « express » dédié au domicile/travail. Elle vise à relier les centres-bourgs du nord au sud de l'île de façon directe et rapide sur une voie dûment aménagée, sécurisée, confortable et desservant les pôles traversés par la route départementale.

Validé en comité de pilotage fin 2019, le tracé a fait l'objet des premières études techniques au cours de l'année 2020. Il s'agit de relevés topographiques réalisés sur la section de La Bordelinière (Le Château) à Dolus. Le cahier des charges a été rédigé de même qu'ont été réalisées les études réglementaires pour une consultation des entreprises en 2021. Tout cela sous la coupe d'un chargé d'opération missionné sur le projet.

Complémentaire de la Transoléronaise pour l'usage quotidien du vélo, le Plan Vélo 3 se poursuit, intégré au Plan Global de Déplacements (PGD) de la CdC qui inscrit les principes de mobilité durable et d'écotourisme. Il cible l'extension du réseau cyclable et la suppression des discontinuités que l'on peut observer ici ou là. Au printemps 2020, trois itinéraires ont été réalisés : la piste de Fort Royer sur 0,5 km ; la piste de la route des

Huitres (Le Château / La Brande) sur 3 km, et celle de Chaucre aux Renfermis sur 1,5 km. Fin octobre, une déclaration préalable a été déposée concernant l'itinéraire entre le rond-point d'Intermarché et Iléo de manière à ce que les travaux puissent débuter en 2021. Un effort particulier a également été porté à la signalétique. La CdC a procédé à la pose de panneaux d'entrée de ville ; mené une étude pour la mise en place de panneaux de rabattement ; et poursuivi le renforcement du signalement des itinéraires.

Le budget consacré à la création et à la réhabilitation des voies cyclables au cours de cet exercice s'est élevé à 2,89 M€ avec les aides importantes du conseil départemental, du conseil régional et de l'Etat.

Toujours et encore pour favoriser l'usage de la bicyclette, la CdC a mis en place une aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique (VAE). L'enveloppe budgétaire était de 10 000 €. L'aide porte sur 10% (plafonnée à 100 €) du prix du VAE dont le tarif médian est estimé à 1325 €. En 2020 ce sont 118 dossiers qui ont été traités, soit une augmentation de 13% par rapport à 2019. On notera que 100 de ces vélos ont été achetés sur l'île d'Oléron.

Le réseau cyclable de l'île d'Oléron s'étend sur plus de 150 km



Et aussi...

- Navettes estivales (juillet et août), 5 lignes pour 79 points d'arrêt : 68 293 voyages en 2020 (-32% par rapport à 2019 en raison de la crise sanitaire).
- Liaison maritime Oléron-La Rochelle : 34 873 passages en 2020 (- 16% par rapport à 2019). En raison de la crise la liaison a débuté le 12 mai au lieu du 5 avril.
- A partir du 20 juillet 2020, campagne de sécurité routière ciblée en direction des cyclistes.
- Covoiturage, groupe Facebook géré par le service mobilité de la CdC : 3652 membres fin 2020 (+96% par rapport à sa création en 2014) pour 451 annonces publiées dans l'année.
- Organisation du Challenge de la mobilité du 16 au 22 septembre 2020.

Territoire à Energie Positive (TEPos) - Développement durable

Solaire et ombrières : le photovoltaïque local alimente le réseau

Sobriété et efficacité énergétiques, associées aux énergies renouvelables locales, sont les composantes essentielles d'un Territoire à Energie Positive (TEPos) tel que revendiqué par les élus communautaires. Avec un « gisement » solaire hors du commun (l'astre est fort généreux sur l'île), Oléron peut miser sur cette énergie pour tripler la production des énergies renouvelables d'ici quinze ans : objectif inscrit dans Oléron 2035.

Quelques pas de plus ont été accomplis vers cet horizon en 2020. Dix bâtiments publics mis à disposition de la CdC par les collectivités locales ont été équipés en panneaux photovoltaïques, les communes identifiant les projets qu'elles souhaitent entreprendre, la communauté investissant pour

les réaliser.

Les chantiers photovoltaïques ont ainsi eu lieu sur deux hangars de l'aérodrome ; au centre technique municipal (CTM) et au centre technique du port de St-Denis ; au CTM du Château ; sur les écoles du Château, de St-Trojan et de La Brée ; à la salle des associations de La Brée et sur le tennis couvert de Dolus. Au total 400 KW de puissance rendus par 2400 m² de panneaux, soit l'énergie électrique utilisée par 400 personnes*, hors chauffage et eau chaude mais bel et bien utile pour l'éclairage, l'électroménager, l'informatique, etc. 490 000 € ont été investis. L'électricité étant réinjectée dans le réseau EDF et rachetée à tarif bonifié – ici se situe l'aide de l'Etat – le retour sur investissement s'apprécie à partir de la dixième année.

* Il s'agit d'un équivalent



Panneaux photovoltaïques sur l'aérodrome

Et aussi...

- Un conseiller en énergie partagé est à disposition des communes du territoire pour 3 ans de plus. Il les accompagne dans leurs projets d'économie d'énergie.
- Poursuite de la rédaction du plan d'action Climat Air Energie Territorial (PCAET).
- Remise de label aux acteurs éco-responsables.

Iléo ou l'énergie de l'ombre solaire



Installation des ombrières sur le parking du centre aquatique Iléo

Ce qu'il y a de bien avec le soleil, c'est qu'il produit également de l'ombre – si peu, bien sûr, que l'on interpose une surface entre lui et le sol. Il peut même produire de l'ombre tout en produisant de l'énergie ! C'est le principe même de l'ombrière, et c'est ce principe que le plan solaire de la CdC a retenu pour progresser dans sa démarche TEPoS. L'installation de l'ombrière sur le parking d'Iléo a pris un peu de retard, le chantier ayant été repoussé au printemps 2021. Ici l'électricité produite n'est pas destinée à être injectée dans le réseau EDF. Elle sert directement l'autoconsommation et alimente le centre aquatique. L'ombrière en couverture d'une partie du parking (une partie seulement en raison de contraintes techniques) dispensera l'ombre aux voitures tout en assurant 20% de la consommation électrique globale d'Iléo. Les 1800 m² de panneaux photovoltaïques développeront 300 KW de puissance.

L'investissement s'élève à 457 000 € HT, avec une aide financière de la Région. Pour atteindre les objectifs du projet Oléron 2035, multiplier par trois sa production d'énergie renouvelable, la CdC espère multiplier aussi ce type d'installation sur les bâtiments publics : dans le viseur, les constructions adossées au moulin de La Brée, une toiture à l'Ecopole, et d'autres ombrières plus ambitieuses encore. Le service TEPoS rappelle que dans tout projet neuf, il faut penser photovoltaïque, en couverture ou bien au sol. Les particuliers peuvent y penser aussi. Certains ne s'empêchent pas de le faire. En 2015 on comptait 179 installations sur l'île, en 2019 on en recensait 225 (+25%) et l'on sait, sans en disposer encore précisément, que les chiffres 2020 révéleront encore une forte augmentation du photovoltaïque privé dopé par une politique incitative en direction de l'habitat individuel.

Gestion et réduction des déchets

Crise sanitaire : le service s'adapte

Tous les services ont connu des soubresauts liés à la crise sanitaire. A l'instar des autres, la régie Oléron déchets a été impactée mais comme on dit trivialement, elle a continué à « assurer » ! De l'art de s'adapter en permanence à une situation afin que les poubelles ne s'accumulent pas dans les foyers oléronais

Bien sûr le premier confinement a été de loin le plus impactant. Durant le deuxième, tous les services ayant été maintenus et les missions n'étant pas interrompues, les collectes et le traitement des déchets n'ont pas été perturbés. Déchèteries et centres de tri sont restés actifs. Tout a fonctionné comme à l'habitude. Il n'en avait pas été de même à partir du 17 mars 2020 avec l'annonce d'une période difficile à appréhender. Mais le service a fait preuve d'imagination et d'agilité pour faire face à la situation. Les filières de traitement se trouvant à l'arrêt et la capacité de stockage était limitée à une

semaine sur les sites de l'île, les déchèteries ont momentanément fermé. Le site Ecopole, lui, a cependant fonctionné et permis aux professionnels de maintenir leurs activités. Sur le plan de la collecte, l'entreprise Nicollin s'est adaptée. Tout en limitant la promiscuité des employés, elle a augmenté le nombre des véhicules et des équipes afin de ne pas ralentir les tournées. Le traitement a pu être maintenu, du centre de transfert de St-Pierre au centre multi filières d'Echillais.

En revanche la fermeture, le 20 mars, du centre de tri des emballages de Mornac, a interrompu la collecte de ces derniers. La CdC a incité les usagers à les stocker autant que possible, éventuellement à les mêler aux ordures ménagères. Cette collecte des emballages sur Oléron a pu reprendre le 16 avril. Enfin, anticipant le déconfinement, l'Ecopole a ouvert aux particuliers le 4 mai pour le dépôt gratuit des déchets verts. Les modalités sanitaires étaient strictes, mais

cela a permis à la collectivité d'assurer un service plus fluide à la réouverture totale des déchèteries le 18 mai.

Lors du deuxième confinement, en octobre, le seul problème – il n'en fut pas réellement un et relève essentiellement de l'anecdote –, fut plutôt l'affluence record dans les déchèteries. Dès l'annonce faite, les Oléronais s'y sont précipités, pensant que celles-ci risquaient de fermer de nouveau. Il n'en fut rien, mais les agents ont enregistré des pics de fréquentation de 535 apports/jour. On ne fait pas mieux au plein cœur de l'été !

Et aussi...

- Tonnage ordures ménagères collectées en 2020/2019 : 11 079 tonnes / 12 315 tonnes.
- Tonnage collecté en ressourcerie : 163 tonnes d'objets détournés, 225 tonnes collectées.
- 9 ateliers organisés par le club zéro déchet : 72 participants.
- Recrutement d'un agent chargé de la lutte contre les dépôts sauvages.
- Actions vers les scolaires, le grand public, les professionnels. Visites des déchèteries, de l'Ecopole, du centre de tri de Mornac.

Enquête sur la redevance incitative, important retard au démarrage

Le confinement a impacté le temps d'enquête sur la redevance incitative. Elle devait débuter en avril, elle a finalement démarré le 15 juin. Il s'agissait de détailler auprès des habitants le dispositif de cette redevance dont la facturation tient compte de la production de déchets de chacun et incite à les réduire par plus de tri.

Jusqu'à fin septembre, l'enquête s'est déroulée dans un premier temps estival avec 24 agents déployés sur le terrain. Spécialement recrutés, ils ont parfaitement tenu leur mission d'information des populations qui s'est poursuivie de septembre à janvier avec 14 agents. Le temps n'a cependant pas suffi pour approcher tous les résidents secondaires

de l'île ; seulement 50 % ont été contactés. Mais 20 000 usagers ont pu être atteints au total, 80% étant résidents principaux. En 2021, le service devait relancer, en direction des résidents secondaires, une campagne d'information non plus au porte à porte mais en permanences.



2355 composteurs individuels installés

2355 composteurs ont été installés sur l'exercice 2020. En 2019, avec le démarrage de la gratuité, 3982 équipements avaient été distribués. A noter qu'avant cela, lorsqu'ils étaient vendus 15 €, pas plus de 300 personnes s'en procuraient chaque année. Au bilan cumulé, fin 2020, la CdC avait distribué 10 000 composteurs qui contribuent efficacement à la réduction des déchets à la source et amenuisent d'autant le volume des collectes.

Enfance-Jeunesse

Confinement des enfants : les parents des professions prioritaires ont pu compter sur la CdC

L'année 2020 n'aura pas laissé que de bons souvenirs dans la mémoire des plus jeunes. Comme si le virus ne suffisait pas, avec son cortège de confinements, d'interruption du service des crèches, une tornade est venue relever le tout peu après la rentrée et soulever le toit de la crèche du Château-d'Oléron. Dans les deux cas, la CdC a réagi au plus vite et a tout mis en œuvre pour rétablir au mieux les situations.

S'en était fini des crèches et des loisirs à l'annonce du premier confinement, le 17 mars. Excepté pour les enfants dont les parents

ont dû continuer à se rendre à leur travail pendant cette période. Aussi la Communauté de Communes a-t-elle instauré un service minimum à destination des enfants de parents exerçant une profession prioritaire. Après de ces derniers, une enquête a rapidement été diligentée. Elle a permis d'évaluer les besoins et d'y répondre tout aussi rapidement en fonction des tranches d'âge et des périodes. Pour 10 bambins des personnels soignants du territoire, le centre de loisirs Les Farfadets et la crèche Nos P'tits Drôles ont exceptionnellement ouvert leurs portes avec une dizaine de salariés mobilisés sur ces sites.

Dans le même état d'esprit et tout à fait solidaires, une quinzaine

d'assistantes maternelles d'Oléron se sont portées volontaires pour accueillir les enfants du personnel prioritaire.

Ce service minimum a suivi des procédures sanitaires très strictes d'accueil des enfants comme des parents avec un protocole de désinfection des locaux et des objets (jouets, etc.) très contraignant. Puis les crèches ont rouvert à tous entre le 11 et le 13 mai, de même que les lieux d'accueil de loisirs de St-Pierre, St-Georges, St-Trojan et St-Denis.

Et aussi...

- Adoption de la Convention Territoriale Globale (CTG). Objectif : structurer et optimiser, de manière transversale, l'offre en matière de solidarité pour la jeunesse et les familles.
- Le Bureau Information Jeunesse (BIJ) délivre des infos sur les études, formations, métiers, loisirs, jobs, stages, santé.
- Projet hors les murs sur l'été 2020 à la rencontre des jeunes sur les lieux qu'ils fréquentent (plage, city stade, skate park...). 140 jeunes consultés.

Tornade sur les P'tits Loups : la réactivité des services et des entreprises

Le 23 septembre, une trombe marine de plus de 120 km a soulevé le toit de la crèche du Château. A peine un mois après, le bâtiment était réparé et sécurisé, en mesure d'accueillir de nouveau les enfants. Cela grâce à la réactivité de la CdC, des entreprises, du Relais des Assistantes Maternelles (RAM). Six jours après l'événement, la solidarité insulaire ayant joué à plein, les parents disposaient tous d'une alternative de garde. Le RAM, géré

par la CdC, a reçu 12 enfants et 5 autres ont été accueillis par des crèches de l'île. Côté travaux les agents municipaux et communautaires ont rapidement obtenu l'expertise des dégâts et les travaux ont aussitôt démarré. Le 30 septembre l'entreprise locale Poupin s'affairait à la réfection de la toiture. Le 26 octobre, Les P'tits Loups retrouvaient le chemin de leur crèche.

Nouvelle crèche, la bonne nouvelle !

Il n'y a pas que de mauvaises nouvelles dans le petit monde de l'enfance en 2020. Un nouveau cabinet d'architecture a été désigné en mars (Sourd et Durand à Rochefort) pour reprendre l'intégralité du projet de la nouvelle crèche du Château et diverses phases administratives (esquisse, avant projet sommaire, avant projet définitif) ont été actées, appelées à être validées en 2021.

Fortement subventionnée et exemplaire au plan énergétique (matériaux biosourcés, non émissifs, solaire, etc.), la crèche est attendue pour 2022. Un cabinet spécialisé en santé environnementale accompagne le projet de ses conseils et l'Agence Régionale de Santé finance les travaux avec l'Europe, la CAF, le Département, la CdC et la commune. Budget : 855 000 €



Animation d'un stand prévention-santé au Gogtest à Saint-Georges-d'Oléron

Habitat-Santé-Social

Montée en puissance du logement social

Retenus à domicile par le confinement, les Oléronais se sont intéressés à leur logement et ont réfléchi aux travaux à entreprendre pour en améliorer les qualités énergétiques.

Un important travail a été réalisé dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH), feuille de route de la CdC en la matière.

Le service public de la rénovation de l'habitat de l'île œuvre sans relâche aux objectifs d'augmentation des performances énergétiques, à l'usage de matériaux biosourcés, à l'installation d'équipement produisant eau chaude et chauffage à partir d'énergie renouvelable. Il a fonctionné à son maximum si l'on en juge par les 600 contacts établis qui ont abouti au dépôt de 89 dossiers de demandes de subventions auprès de la CdC. Ainsi l'aide à l'installation de chauffe-eau solaires a très bien fonctionné, dépassant même les

objectifs fixés (12 installations réalisées).

La CdC a poursuivi en 2020 son soutien à la production de logement locatifs sociaux dont la montée en puissance fait d'ailleurs partie des objectifs d'Oléron 2035. Un total de 158 000 € de subventions a été injecté dans trois projets programmés cette année pour 48 logements dont 42 se trouvent à St-Pierre et 6 à St-Denis. Dans le cadre de son second PLH, la CdC s'est engagée à soutenir la création de tels logements à hauteur moyenne de 73 700 €/an.

Les jeunes et travailleurs saisonniers sont aussi l'objet de toute l'attention de la CdC. Cela notamment via le CLLAJ* qui, en partenariat avec les communes et la CdC (à hauteur de 45 000 €/an), a permis à 30 jeunes d'être hébergés à La Brée et à 43 de trouver un logement à la résidence de Dolus qui va faire l'objet d'une rénovation avec un apport de 152 000 € de la CdC. Le CLLAJ accueille 400 jeunes chaque année

et accompagne 150 saisonniers.

Les gens du voyage ont disposé quant à eux des deux aires de Dolus et St-Pierre mais le confinement, là encore, en a durement ralenti l'occupation, notamment en raison de l'ouverture très tardive, en juillet, de l'aire de Dolus. La CdC a consacré 126 000 € en 2020 à l'entretien et à la gestion de ces aires.

Enfin on notera que l'aide pour l'accession à la propriété (3000 €) a été parfaitement perçue par 10 ménages (soit 30 000 €).

* Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes

Et aussi...

- Santé sexuelle : formation en janvier et février par le planning familial auprès des infirmières scolaires, médecins PMI, éducateurs de prévention...
- Groupe de travail sur la qualité de l'air à l'intérieur des crèches.
- Centre de santé : déménagement dans de nouveaux locaux rue Carinéna.
- Maison médicale de garde, soir et week-end.
- Accessibilité : spectacle débat le 4 décembre par la Drôle de Nouvelle, compagnie spécialisée sur la question du handicap.
- Dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS), lutte contre les violences familiales accentuées par le confinement.



Patrice Ramond,
conseiller info habitat

Le Conseiller info habitat a reçu 422 propriétaires

Le Service Habitat-Santé-Social possède une extension en direction du service TEPos en la personne de son conseiller info habitat dont la mission de rénovation de l'habitat relève d'un service public gratuit, neutre et objectif. Il accompagne les particuliers dans leurs projets de rénovation sur le plan technique et financier, cela étant le premier niveau d'intervention. Il y en a d'autres. Le ménage ou la personne en quête de conseils peut ensuite profiter d'un rendez-vous individualisé afin d'affiner la demande, de souligner les points de vigilance, d'orienter, d'assister le demandeur sur le dépôt des aides en ligne ;

enfin, après un rendez-vous à domicile, le conseiller est encore là pour une évaluation énergétique, la définition des travaux à mener, les recherches de financement, et finalement un bilan des opérations. L'animateur de cette plateforme de la rénovation, guichet unique sur les questions de l'énergie, du maintien à domicile ou de la prévention des risques, a reçu 422 propriétaires en 2020, occasionnant 210 visites de logements et 82 bilans : 47 dossiers « énergie » ont été traités pour un montant d'aides global de 49 500 € générant en moyenne 39% d'économie d'énergie.

Culture - Musées - Patrimoine

Moulin de la Brée : pour restauration... Ça décoiffe !

Le moulin de la Brée n'a pas perdu la tête, seulement sa coiffe. Ce ne fut pas le résultat d'un coup de vent (que les moulins maîtrisent parfaitement), mais d'un coup de grue de 50 tonnes et de la délicate intervention, toute en douceur, menée en quelques minutes par l'entreprise Croix. C'était le 19 février et pour le bien de l'édifice devant une centaine de curieux.

Le programme des travaux, sensiblement retardés en raison de difficultés de recrutement des entreprises, prévoit en effet une restauration du toit en bardeaux de bois qui ne supporterait pas en l'état les contraintes de fonctionnement, ainsi, bien sûr, qu'une réhabilitation totale du mécanisme, bloqué par le temps. Erosion et corrosion ont fait leur

œuvre en 100 ans (pile !) d'inactivité. Or l'objectif est précisément de réactiver le moulin et d'y installer un meunier ou une meunière pour moudre le blé local. C'est tout un projet, associé à la restauration du moulin, qui est adossé à ce vénérable représentant du patrimoine insulaire. On trouvera plus tard (d'ici à 2023) sur le site, en plus du meunier, un boulanger, un four à pain, un espace de vente. En attendant et pour y parvenir, l'année 2020 a été celle du décoiffage et de la dépose du toit et du mécanisme à côté du bâtiment. Evènement spectaculaire dont la manutention a été confiée à une entreprise experte. Ainsi le moulin est-il apparu les 19 et 20 septembre aux 290 visiteurs des Journées du Patrimoine, surpris de ne pas voir son chapeau sur sa tête mais fort intéressés par cet ambitieux projet de restauration. Sur l'exercice budgétaire 2020,

1 M€ d'interventions y ont été consacrés.

Moins visibles, mais incontournables, ont été dans le même temps les travaux sur dossier réalisés par les services de la CdC, notamment le dépôt de permis de construire, les études de maîtrise d'ouvrage, les études scientifiques et techniques. Et grâce à la souscription à la Fondation du Patrimoine, plus de 6 000 € ont déjà été récoltés.

Première moisson et premiers tours de moulin prévus en 2023.

Et aussi...

- Exposition « Habits d'autrefois » au musée de l'île d'Oléron
- Etude pour extension du musée
- Réflexion sur la création d'un lieu de conservation de la mémoire de la pêche en mer à La Cotinière.
- Port des Salines : 13 500 visiteurs en 2021 contre 24 101 en 2019.
- Maison éco-paysanne : 2457 visiteurs en 2020 contre 4875 en 2019.
- Musée de l'île d'Oléron : 6979 visiteurs en 2020 contre 13 088 en 2019.

Explore Oléron : un pouce, un pass, 11 sites !

Oléron Nature et Culture est devenu Explore Oléron en 2020. Ce fut l'occasion d'une refonte totale de la charte graphique – l'empreinte d'un pouce dans laquelle on devine des éléments du patrimoine – et d'une nouvelle proposition : muni d'un pass, le visiteur s'acquitte d'une entrée plein tarif et peut profiter des dix autres sites à tarif réduit.

Onze sites de l'île sont ainsi reliés entre eux, espaces naturels, activités traditionnelles ou bâtiments à fort intérêt patrimonial ; marais salant, phare de Chassiron ou chantier naval. En 2020 la nouvelle mouture d'Explore Oléron reprenait les dix sites déjà répertoriés dans Oléron Nature et Culture mais le président Michel Parent, lors de

la présentation du réseau, a proposé que celui-ci puisse s'étendre à d'autres sites pourvu qu'ils répondent aux critères de la charte d'accueil du public. Ainsi l'équipe municipale de St-Georges a-t-elle souhaité adhérer au réseau pour la valorisation de son église romane. Elle a intégré Explore Oléron qui compte désormais sur son circuit un 11^{ème} point à visiter.



Équipements communautaires

Travaux sur Iléo : du nouveau dedans et dehors

Le Covid galopant imposait une fermeture des piscines. La CdC, propriétaire du site, s'est adaptée à la situation et en a profité pour lancer par anticipation les travaux prévus de remise en état du centre aquatique. Dans le coup de neuf, la délégation de service public a changé de main.

Après onze années d'exploitation, ce chantier s'avérait nécessaire. Avec 1,8 millions de passages depuis son ouverture en mai 2009, on peut aisément comprendre que l'usure est là. Mais au vieillissement s'ajoutait l'apparition de malfaçons. Dûment constatées elles ont fait l'objet d'une procédure et d'une demande d'indemnisation qui pourrait s'élever à plus de 2 M€.

Fort de quoi les élus se sont lancés dans ce programme de travaux qui comprennent l'étanchéité et

la réfection des bassins et plages extérieures ; le remplacement de garde-corps ; la réfection du hammam ; l'amélioration de la rivière lente, enrichie de nouveaux effets, mais aussi la création de spas extérieurs dans le jardin. Cela a été confié à Gruet Ingénierie, entreprise spécialisée, tandis qu'en régie ont directement été assurés divers travaux de rénovation (aire de jeux extérieure, vague artificielle, salle cardio, bardages, carrelages, etc.). Le budget global s'élève à 3,21 M€ HT. Il faut y ajouter, en couverture du parking, la réalisation d'une ombrière en panneaux photovoltaïques et donc une production d'électricité qui relie directement Iléo à la démarche TEPOS (lire p.8). Ce grand ravalement qui s'imposait a débuté avec la fermeture du centre aquatique le 20 septembre 2020. Il a rouvert mi-juin 2021, fin prêt et tout en beauté pour la saison estivale.

Quant à la délégation de service public (DSP), elle touchait à sa fin avec l'année 2020. D'où nécessité de remettre en jeu le marché. Après de longues années d'exploitation par Vert Marine, c'est la société Récréa, spécialiste dans la gestion de ce type de centre aquatique, qui a été la mieux disante en matière de qualité de l'offre et de proposition financière. C'est donc à elle que la CdC a confié les clés d'Iléo pour les 5 prochaines années et le soin d'en assurer la gestion et l'animation.



Lancement des travaux au sein d'Iléo

Gendarmerie, début de chantier : dans le sol, archéologie et énergie

C'est l'un des grands chantiers menés par la communauté. Il prévoit, au Moulin du Cimetière à St-Pierre, l'implantation d'une nouvelle gendarmerie : une caserne de 311 m² et locaux annexes (garages, etc.) de 144 m², ainsi que la construction de 22 logements (2029 m²) afin d'accueillir les militaires de l'île dans des conditions mieux adaptées sur le plan résidentiel et du service. Le chantier a pu démarrer en septembre 2020, dès que les fouilles archéologiques préventives ont été réalisées. Et elles furent fructueuses ! En juillet, les archéologues ont découvert des vestiges protohistoriques (800 - 400 avant J.C), et d'autres datés du carolingien (VIIIe - Xe siècle). Tous les objets mis au jour seront étudiés et demeureront sur l'île, dans les réserves muséales. Les scientifiques ayant terminé leur travail, les travaux ont commencé et ils ont très bien

avancé (fondations et début d'élévations). Dès l'automne 11 forages ont été réalisés pour la géothermie. Car à 150 m dans le sol, se trouvent les calories qui couvriront les besoins en chauffage, habitations et caserne comprises. Ce n'est pas tout : 60 m² de panneaux photovoltaïques seront installés pour produire l'électricité revendue à EDF. Avec sa toiture végétalisée et son isolation entièrement réalisée en matériaux biosourcés, la nouvelle gendarmerie intercommunale atteindra un haut grade écologique et pourra fièrement arborer son énergie positive (BEPOS).

Le bâtiment doit être livré au printemps 2022. Coût des travaux 6,3 M€ aidés par l'Etat, le Département, l'ADEME et un emprunt avec un loyer annuel versé par l'Etat de 208 000 € H.T.

Et aussi...

- En 2020 construction de deux nouveaux hangars couverts de panneaux photovoltaïques à l'aérodrome, propriété de la CdC. Ils généreront 12 660 € de loyer annuel.
- Cinéma l'Eldorado : réfection de la verrière centrale, de deux pans de couverture et peinture intérieure du hall. 105 000 € TTC.
- Etude de programmation pour la construction des bâtiments des services techniques de la CdC à St-Pierre.

Bilan financier et personnel de la CdC

1/ L'ÉLABORATION DES BUDGETS

Le budget général de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron regroupe la gestion des compétences jeunesse, littoral, tourisme, économie, habitat, déplacements, la gestion des infrastructures (bâtiments, Iléo, pistes cyclables), l'aide aux associations ainsi que l'administration et les services techniques et espaces verts.

Selon la nature de l'activité ou du type de financement déployé, la loi impose ou préconise une gestion séparée avec la mise en place de budgets distincts. C'est ainsi qu'il est développé 8 budgets annexes :

- **Régie Oléron Déchets (ROD)**. Le service des déchets est exclusivement financé par la Redevance pour la collecte et l'élimination Ordures Ménagères (REOM). Pour permettre une gestion claire, l'ensemble des charges et des recettes sont identifiées au sein d'un budget distinct de type Service Public Industriel et Commercial (SPIC).

- **Régie Musées et Patrimoine de l'île d'Oléron**. Les activités muséales : Musée de l'île d'Oléron, Port des Salines, Maison Eco-Paysanne, Moulin de la Brée, ainsi que Réserves Muséales (zone de la Jarrie) sont regroupées dans ce budget de type Service Public Administratif (SPA). L'équilibre est assuré par l'attribution d'une subvention d'équilibre de budget général (CdC) : 675 000 € en 2020.

- **BA Aérodrome** : il s'agit d'un SPIC. L'activité repose sur la location de hangars pour les avions.

- **BA Energie Renouvelable** : il s'agit d'un SPIC. Dans le cadre du projet Oléron Territoire à Energie Positive, la CdC développe l'électricité photovoltaïque produite sur des toitures de bâtiments publics. Les recettes générées sont réinvesties dans de nouveaux programmes photovoltaïques créant ainsi une dynamique de production.

- **Les Zones d'Activités** sont suivies dans des budgets distincts. Il existe 4 zones en développement : La Jarrie (Dolus), Le Perrotin (St Pierre), Les 4 Moulins (St Georges), Les Seizins (St Denis). La CdC réalise une opération de lotissement avec achat de terrains, viabilisation et revente en parcelles. Une fois l'ensemble des terrains vendus, le budget est clôturé et les réseaux, notamment la voirie, entrent dans l'actif du budget principal.

Comment le budget est-il élaboré ?

Il convient de trouver un juste équilibre entre les projets des commissions et les contraintes financières, budgétaires et réglementaires. Le travail budgétaire permet d'établir cette synthèse.

2/ LA TAXE DE SÉJOUR

Les communes ont décidé que l'accueil et l'information touristique devenait une compétence intercommunale au 1er janvier 2015. Ce transfert a eu pour conséquences d'instituer une taxe de séjour unifiée sur l'ensemble de l'île et de permettre le regroupement des offices de tourisme communaux sous une entité unique. La recette de cette taxe est destinée à favoriser la fréquentation touristique et est intégralement reversée à l'office intercommunautaire de tourisme. L'objectif du service est de conseiller les hébergeurs, les intermédiaires (agences) dans la déclaration à la taxe de séjour, mais aussi de contrôler les annonces et rechercher les hébergeurs non déclarés. Le montant de la taxe collectée est de 1,02 M€ en 2020 (1,19 M€ en 2019).

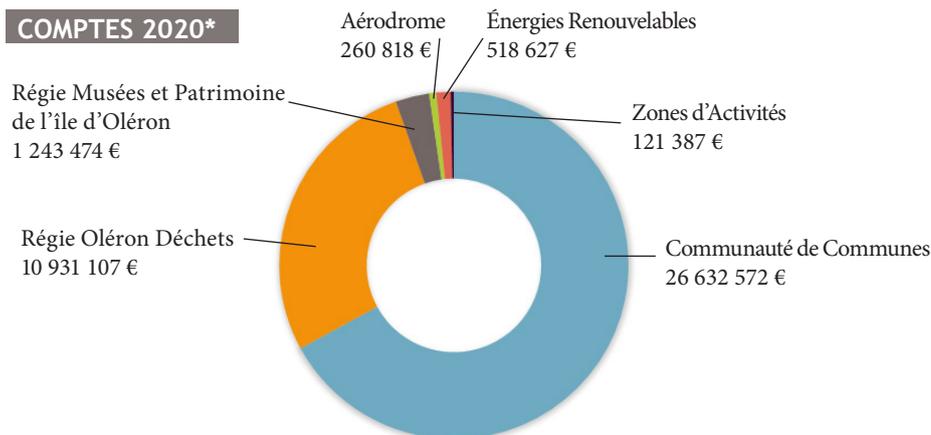
La crise sanitaire liée au Covid a pesé sur l'activité touristique et la taxe de séjour.

Chaque année, le conseil communautaire, après avis de la commission tourisme, vote les modalités d'application de la taxe de séjour : le régime (forfait ou réel), les taux, la période de taxation, l'abattement (pour la taxe forfaitaire).

3/ LA RÉGIE OLÉRON DÉCHETS

Les collectivités territoriales ont le choix entre deux dispositifs pour financer le service de collecte et de traitement des ordures ménagères : la taxe (TEOM) ou la redevance (REOM). La différence est importante.

La TEOM concerne toute propriété soumise à la taxe foncière sur les propriétés bâties ou qui en est temporairement exonérée : elle a pour avantage une simplicité dans sa perception et comme inconvénient de ne pas prendre en compte les particularités d'usages.



* Investissement et fonctionnement

Bilan 2020 au 31/12/2020 :

Résultat de fonctionnement 2020 : + 2,05 M€

Résultat d'investissement 2020 : -1,61 M€ et - 0,47 M€ de restes à réaliser

Résultat mis en réserve 2019 : + 3,61 M€

Résultat global à + 4,05 M€

Les résultats comptables de la CdC sont solides et globalement stables depuis 2017. Le niveau de financement sur les projets est important avec par exemple l'obtention de financements du Département (Oléron 21), de l'État (TEPCV, DETR), de la Région.

Les élus communautaires ont choisi la REOM qui concerne les usagers du service. Celle-ci semble plus juste, car elle est due uniquement lorsque l'on utilise le service d'enlèvement des ordures ménagères. C'est donc la contrepartie du service rendu. La CdC doit donc gérer le fichier des 34 500 usagers de ce service (résidents principaux, secondaires, terrains à camper, professionnels...). Deux agents sont affectés à la facturation selon les décisions du conseil communautaire pour le prix à appliquer, les conditions de facturation, d'exonération...

Le service traite près de 6000 demandes de mise à jour. Un nouvel agent affecté à la mise en œuvre de la Redevance Incitative (RI) vient de compléter l'équipe et est en charge du conseil et du suivi des professionnels.

4/ LES MARCHÉS PUBLICS

Le service agit dans le cadre très règlementé des marchés publics. L'objectif est d'assurer l'efficacité de la commande publique et la bonne utilisation des deniers publics. Ces principes sont : la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures. Le service suit environ 80 marchés de travaux, de services ou de fournitures par an.

Les principaux marchés sont :

- Rénovation du Moulin de la Brée > 2 M€
- Construction de la gendarmerie intercommunale (sous mandat Semdas) > 6 M€
- Rénovation du Centre Aquatique Iléo > 3.5 M€
- Construction de la crèche du Château > 0.8 M€
- Construction de pistes cyclables (VRD, Mobilier) > 5 M€ (sur 3 ans)
- Nettoyage des plages > 0.2 M€ /an
- Collecte des déchets ménagers (ROD) > 2.4 M€ /an
- Tri des emballages (ROD) > 0.4 M€ /an
- Transport et traitement des DIB (ROD) > 0.7 M€ /an
- Transport des bennes des déchèteries (ROD) > 0.3 M€ /an

Par ailleurs, certaines activités font l'objet d'une délégation de service public : la CdC confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, et dont la rémunération est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service. Il existe 6 contrats de ce type :

| Désignation | Titulaire | Échéance |
|---|---------------|------------|
| Exploitation du complexe aquatique ILEO | Récréa | 31/12/2026 |
| Exploitation du Cinéma Eldorado | Ass LOCAL | 31/12/2025 |
| Exploitation Navette Maritime | Trans Pertuis | 01/03/2026 |
| Exploitation Ressourcerie | Ass OCEAN | 06/05/2026 |
| Exploitation Maison de l'Enfance | Léo Lagrange | 31/08/2024 |
| Exploitation Chambre funéraire | PFGM Oléron | 31/01/2025 |

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La Communauté de communes a soutenu 45 associations qui participent à la vie sociale, culturelle et sportive du territoire, soit au total 300 612 € versés.

1 2 3 éveil, A nous l'énergie renouvelable et solidaire 17, ADIL 17 (Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Charente-Maritime), ADJSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers section Marennes Oléron), Afrique en Scène, APAC (Association De Protection Des Anes Et Des Chevaux), ASP 17 (association pour le développement des soins palliatifs en Charente Maritime), Association du Site de Fort Royer, O.C.E.A.N (Fonctionnement), O.C.E.A.N (atelier mobilité), ATELEC, Balades musicales en Oléron, Centre socio-culturel de Royan association Marne Yeuse, CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes), CREEA (centre régional d'expérience aquacoles), DANS'Oléron, Défi d'elles, Ecole de Musique Intercommunale, Ecole Maternelle Dolus, Gang Of Greenwood, GEM - La Maison de Pierre, Fête du mimosa, Hippocampe musique, IODDE (projet apicole 2020), La Colo, Les amis du moulin de La Brée, Les Déjhouqués, Loignon le Saint-Turjan, Mission Locale de Rochefort Marennes Oléron, M'LART, Mots en fête, Océanophonie, Oléron Football Club, Oléron cœur de village, Oléron natation, Piano dans la pinède, la Philharmonique Oléronaise, RASED, Refuge Oléronais, Sauvegarde des écluses à poissons de l'île d'Oléron, Secours catholique 17, Sloop Baliseur Clapotis, SNSM, Société des régates, SYNERGIE 17 - LE TREMPLIN 17, VOG (Group Voile Oléron).

LE PERSONNEL DE LA CDC

2020, un service RH et prévention très sollicité

En 2020 la gestion des ressources humaines a particulièrement été perturbée par la crise sanitaire, avec le besoin d'adapter les fonctionnements de services aux nécessités de service public tout en protégeant les agents dans leur quotidien. Grâce à la qualité de prestation du syndicat informatique Soluris et des agents techniques, 48 agents avec des tâches télétravaillables ont pu continuer leur travail à leur domicile avec des connexions à distance. De nombreux agents ont poursuivi à leur poste de travail sur les sites maintenus ouverts avec les protocoles mis en place par le service RH et prévention : distanciation, gestes barrières, commande de masques en tissu réalisés par une couturière oléronaise, réorganisation des bureaux, mise en place de matériel : plexiglass... Chaque service a été accompagné dans la mise à jour du Plan de Continuité d'Activité (PCA) avec les évolutions régulières des directives gouvernementales.

La CdC a honoré les 25 contrats de droit privé des agents d'information et de dotation de la redevance incitative avec une demande d'indemnisation de chômage partiel pour couvrir les frais de rémunération et charges sociales.

La CdC a maintenu tous ses engagements pour les contrats d'apprentissage et les demandes de stage pour aider les jeunes du territoire dans leur parcours scolaire.

La professionnalisation des agents a été réalisée par de la formation à distance puisque les stages en présentiel ont quasiment tous été annulés.

Afin de répondre à un besoin de sécurisation des agents gestionnaires des marais et des écluses mais aussi aux obligations de moyens en cas de situation d'urgences climatiques (vagues submersion...), un service d'astreinte au sein du service Littoral et Nature pour couvrir les plages horaires en dehors du temps de travail a été mis en place.

2020 en images



Février : décoiffage du moulin de la Brée



Avril : bureau communautaire



Juin : ouverture des plages dynamiques



Juillet : fouilles archéologiques sur le site de la future gendarmerie



Août : éductour pour les nouveaux élus



Septembre : l'île d'Oléron, étape du Tour de France



Octobre : séminaire Oléron 2035



Novembre : labellisation « Projet Alimentaire Territorial »